

4^{ème} Comité d'experts

Programme Tiers-lieux métropolitains

Compte-rendu consolidé

Date : Mercredi 17 janvier, de 9h30 à 12h

Participants :

- **Métropole** : Armelle Serrano, Martin Niedziela, Bianca Meslet (en ligne), François Arlandis (en ligne), Annabelle Clairay (en ligne)
- **Consortium Île-de-France Tiers-Lieux** : Juliette Choupin (en ligne), Aurélien Denaes (A+ c'est mieux, en ligne), Juliette Bompont (Actes If, en ligne), Amaury De Buchet (CTL, en ligne), Arthur Biron (A+ c'est mieux, en ligne), Antonin Fournier (Makers IDF, en ligne).
- **Partenaires** : Carole Limouzin (ADEME, en ligne), Lucile Le Terrier (Hub Francil'in en ligne), Rémy Roubert (CMA IDF), Manon Leroy (La 27^e Région, en ligne), Carine Camors (IPR, en ligne), Katia Barthélémy (ANCT) et Roxane Klonowski (CRESS, en ligne)
- **Cachan** : Vera De Souza, Marc Marchand
- **Livry-Gargan** : David Bouchet

Sommaire :

- **CACHAN** : Création d'une Maison des Associations et des Initiatives Citoyennes
- **LIVRY-GARGAN** : Création d'un espace de coworking dans le centre culturel Yves Montand

Perspectives :

- Prochain comité d'experts envisagé le jeudi 29 février.
- Réflexion sur les façons de proposer un accompagnement plus personnalisé aux communes après leur passage en comité (mentorat, groupes de formation-action).
- Intérêt d'appuyer sur l'importance pour les communes de venir accompagnées des usagers ou porteurs de projet pour diversifier les échanges.
- Sourcing : important de garder une diversité des lieux présentés, ne pas passer uniquement par les communes pour le sourcing.
- Consolider les CR en intégrant notamment davantage de ressources complémentaires à disposition des collectivités et porteurs de projet

Cachan – Maison des Associations et Initiatives Citoyennes – La Porterie

Description synthétique du projet :

Création d'une *Maison des Associations et Initiatives Citoyennes* au sein du nouveau Campus Cachan, lieu hybride pour accueillir les projets citoyens et associatifs. La Porterie a notamment pour but de faire le lien entre le Campus Cachan et le reste de la commune.

Actions prévues par la commune éligibles au financement du Programme Tiers-Lieux :

- **Co-conception et gouvernance : accompagnement exploratoire et acculturation.**

Recommandations du comité d'experts :

Le comité d'expert souligne le caractère exemplaire de réflexion mise en place par la commune sur le temps long, qui permet une évolutivité certaine du projet tout au long de sa construction.

Les démarches de concertation et d'expérimentation déjà mises en place révèlent la forte volonté participative de la ville.

L'enjeu principal de la commune sera de bien cadrer les différents axes de travail identifiés en conservant cette méthodologie basée sur la participation et l'expérimentation.



Suite à un AMI, l'association La Mine est gestionnaire du lieu le temps d'une phase transitoire. L'occupation temporaire du site jusqu'à fin 2024 permet l'identification de certains potentiels points de vigilance à connaître pour bien construire le futur tiers-lieu.

De plus, en étant accompagné par Ekopolis pour les travaux de rénovation, la ville de Cachan s'inscrit dans une logique de transition écologique et d'économie circulaire intéressante.



La ville de Cachan a des partenariats déjà bien ancrés sur le territoire et un tissu associatif très riche.

En se situant à l'entrée du futur campus Cachan, la Maison des Associations et Initiatives Citoyennes va permettre de faire le lien entre le public étudiant et les habitants de Cachan.

- Il pourrait être intéressant d'approfondir spécifiquement la question des moyens / formats pour mobiliser ce public étudiant, jusqu'à présent difficilement touché par la municipalité dans le cadre du projet [cf. *propositions de tiers-lieux à visiter ci-dessous*].



Il est noté que l'un des objectifs principaux de la ville est d'impliquer davantage les habitants et étudiants dans la co-construction du projet. Il sera important de poursuivre les démarches de concertation déjà entamées afin de mieux cibler les besoins des futurs usagers.

- **Accompagner les élus**, qui commencent à être acculturés au sujet tiers-lieux (notamment via la participation au Copil de La Mine), **dans la recherche d'une posture de facilitateurs** (à savoir porter un intérêt au projet et être présent au besoin ; tout en n'étant pas dans le pilotage).
- Il faudra rester vigilant sur les besoins exprimés lors de la concertation étant donné qu'elle a été réalisée entre 2019 et 2020. Les usages et besoins ont pu évoluer depuis. La co-construction de l'animation du site permettra d'y répondre et soit de les consolider, soit de les faire évoluer. L'implication de la chargée de mission Participation Citoyenne pourra être un atout pour s'assurer de bien répondre aux besoins exprimés par les habitants.
- Le projet de la Porterie n'étant pas pensé comme un équipement public, **il faudra mettre la question de la gouvernance au premier plan** de la feuille de route de l'étude.
- L'acculturation (en interne) des élus et des agents sur la question des tiers-lieux est donc prioritaire, afin qu'ils puissent se saisir des enjeux de gouvernance



En se situant à l'entrée du futur campus Cachan, la Maison des Associations et Initiatives Citoyennes va permettre de faire le lien entre le public étudiant et les habitants de Cachan.

- Une fois les réflexions sur le modèle de gouvernance lancées, il sera important de se pencher sur la question de l'animation du site, afin de créer le lien entre les différentes activités et publics qui le fréquenteront.



Le projet de restaurant est un élément central du projet. Le comité d'expert souligne l'importance de la phase de sélection de son opérateur dans l'écriture du projet global, et non comme un complément qui arriverait en dernier pour équilibrer le modèle économique.

- **Le choix d'un restaurateur local, déjà connu de la ville est préconisé.** Il faudra qu'il soit partie prenante du projet, afin que l'offre de restauration coïncide avec la programmation du lieu.
- Le restaurant sera sans doute l'une des interfaces du projet, il est donc important de bien penser les espaces autour de cette activité.

Contacts pouvant être mobilisés pour la suite du projet :

- **Suivi global et coordination :** Armelle SERRANO (Métropole - Apprentie dédiée au Programme Tiers-lieux Métropolitains) : armelle.serrano@metropolegrandparis.fr
- **Aide dans le cadrage de l'étude :**
 - Aurélien Denaes (A+ c'est mieux!, Consortium Île-de-France Tiers-lieux) : aurelien@apluscestmieux.org
 - Juliette Choupin (Consortium Île-de-France Tiers-lieux) : juliette@idftierslieux.org

Ressources complémentaires :

- **Guide Tiers-lieux et collectivités, comment faire ensemble ?** Par France Tiers-lieux : pages 32-43, fiche pratique " Comment accompagner l'émergence de tiers-lieux ?"
- **Webinaire** organisé par la Métropole du Grand Paris et le consortium Ile-de-France Tiers-lieux "Collectivité et tiers-lieux : Médiation, formation, insertion par l'activité économique... Quels outils pour des tiers-lieux inclusifs ?" Le **mercredi 28 février 2024**
- **Rencontre Régionale des Tiers-lieux d'Île-de-France** : "Quelles pérennités et coopérations en Île-de-France ?" le **7 mars 2024** à Césure, évènement organisé par le Consortium Île-de-France Tiers-lieux
- **Le MOOC "Tiers-lieux et collectivités"** proposé par France Tiers-lieux et le CNFPT qui sera lancé au premier semestre de cette année
- **La formation "Accompagner la création et le fonctionnement de tiers-lieux sur son territoire"** de l'Institut Paris Région et A+ c'est mieux ! au printemps 2024
- Plus de ressources sont disponibles au sein du guide de France Tiers-lieux.

Il est recommandé de visiter et rencontrer différents acteurs afin de mieux saisir les enjeux et problématiques de ce projet :

- **Césure**, tiers-lieu transitoire géré par Plateau Urbain et Yes We Camp, installé dans l'ancienne faculté de Censier-Daubenton : accueille toujours des étudiants, bon exemple des liens qui peuvent se créer entre tiers-lieu et étudiants et ouverture d'un campus sur une ville.
- **ESS'pace**, tiers-lieu favorisant l'entrepreneuriat étudiant.
- **La Cité du Développement Durable**, lieu mêlant associations, écoles, centre de recherche et entreprises de l'ESS.

Décisions du Comité d'examen de la Métropole du Grand Paris :

- **Financement de 10 000 €** à travers le Fonds Innover dans la Ville, correspondant au montant demandé par la commune.
- **Activation de la clause de suivi renforcé** afin d'accompagner la commune dans ses réflexions afin que cette première démarche exploratoire débouche sur des réalisations concrètes.

Livry-Gargan

Description synthétique du projet :

La commune de Livry-Gargan souhaite repenser l'un des espaces de son centre culturel Yves Montand, tout en le reliant aux autres activités déjà présentes sur le lieu.

Le projet est de créer un espace de coworking et de redéfinir l'identité du centre culturel afin de relier les projets déjà implantés.

Recommandations du comité d'experts :

Le comité d'expert félicite la ville de Livry-Gargan pour sa démarche de recherche d'accompagnement si tôt dans la construction de son projet.

Le projet étant encore à ses prémices, il est très important de cadrer les prochaines étapes de façon claire, afin d'assurer que toutes les recommandations soient prises en compte.



L'intégration d'un nouvel espace coworking dans un centre culturel déjà implanté sur le territoire peut être un atout pour la commune.

- Il sera intéressant de voir les modèles qui pourront être mis en place pour créer le lien entre les différents espaces, en prenant en compte la thématique prépondérante du lieu d'accueil (l'audiovisuel), qui peut aider à structurer l'offre.



La volonté d'implanter un espace de coworking au sein du centre culturel vient répondre à un besoin identifié par la commune. Il faudra être en capacité de cibler les véritables besoins des futurs usagers afin que l'espace soit adapté.

- L'idée de faire du lien avec le marché alimentaire se situant dans la même rue a été évoqué, il sera intéressant de préciser les modalités et actions envisagées d'ici le prochain passage en comité



Concernant le modèle de gouvernance du lieu, le centre culturel est un équipement public et donc régi par la commune. **L'idée est de penser à une forme de gouvernance plus partagée**, qui permettra de lier les différentes activités et publics présents sur le site. La forme privilégiée est celle de l'association.

- Il faudra s'assurer que les usagers et agents puissent participer directement à la redéfinition de l'identité du site.



La diversité des activités déjà représentées au sein du centre culturel favorise la mixité des publics et des usages.

- Comme évoqué lors du comité, il est recommandé de développer l'espace de coworking autour des thématiques déjà présentes sur le lieu : jeux vidéo, numérique etc, afin de garder une cohérence globale et d'assurer les échanges entre les différents espaces du lieu.
- Dans ce sens, il pourrait être pertinent de mettre en place une démarche de concertation des citoyens afin d'identifier clairement leurs besoins.



Pour l'heure, le modèle économique du lieu n'est pas défini. Il faudra se pencher sur les modèles mis en place dans les espaces de coworking et penser au rôle de la commune, l'espace étant au sein d'un équipement public.

Contacts pouvant être mobilisés pour la suite du projet :

- **Suivi global et coordination** : Martin NIEDZIELA (Métropole - Chargé de mission Culture et Tiers-Lieux) : martin.niedziela@metropolegrandparis.fr.
- **Aide dans le cadrage du projet** : Juliette BOMPOINT (Actes If, Consortium Île-de-France Tiers-lieux) : juliette.b@lamain-fonciere.coop

Ressources complémentaires :

- **Guide [Tiers-lieux et collectivités, comment faire ensemble ?](#)** Par France Tiers-lieux : pages 32-43, fiche pratique " Comment accompagner l'émergence de tiers-lieux ?"
- **Webinaire** organisé par la Métropole du Grand Paris et le consortium Ile-de-France Tiers-lieux "Collectivité et tiers-lieux : Médiation, formation, insertion par l'activité économique... Quels outils pour des tiers-lieux inclusifs ?" Le **mercredi 28 février 2024**
- **Rencontre Régionale des Tiers-lieux d'Île-de-France** : "Quelles pérennités et coopérations en Île-de-France ?" le **7 mars 2024** à Césure, évènement organisé par le Consortium Île-de-France Tiers-lieux
- **Le MOOC** "Tiers-lieux et collectivités" proposé par France Tiers-lieux et le CNFPT qui sera lancé au premier semestre de cette année
- **La formation** "Accompagner la création et le fonctionnement de tiers-lieux sur son territoire" de l'Institut Paris Région et A+ c'est mieux ! le **4 avril 2024**
- Plus de ressources sont disponibles au sein du guide de France Tiers-lieux

Il est recommandé de visiter et rencontrer différents acteurs afin de mieux se saisir les enjeux et problématiques de ce projet :

- **Plateau Urbain** (Coopérative d'urbanisme transitoire) pour son modèle économique : tarifs très bas et partage des espaces, par exemple : **les Bains Douches à Fontenay-sous-Bois [94]**, occupation temporaire préfigurant un projet de tiers-lieu pérenne.
- **Le Cube de Garges-les-Gonesse**
- **L'Ecole TUMO à Paris (1^{er})**, école de création numérique gratuite pour les 12-18 ans.